

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 11 janvier 2010, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise Gélinas, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption des procès-verbaux de décembre 2009
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Nomination d'un représentant de la municipalité à la cour des Petites Créances (Dossier Pierre Mercier)
- 7- Adoption du règlement 2010-001 verbalisation de l'Avenue du Moulin
- 8- Mandat notaire pour enregistrement du règlement 2010-001
- 9- Transfert à la MRC des dossiers pour vente pour non-paiement de taxes
- 10- Nomination d'une personne pour enchérir au nom de la municipalité lors de la vente pour non-paiement de taxes
- 11- Quote-part pour transport adapté
- 12- Adhésion COMBEQ

- 13- Congrès COMBEQ
- 14- Adhésion ADMQ
- 15- Formation du Comité Consultatif d'Urbanisme
- 16- Signature de l'entente Accès Internet SADC
- 17- Modification à l'entente Fourniture Technicien en prévention incendie
- 18- Achat du logiciel Quark X Press
- 19- Compte-rendu Comité de la Famille
- 20- Affaires nouvelles
- 21- Période de questions
- 22- Période de suggestions
- 23- Clôture de la séance

RÉS. 2010-01-01 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour sans aucune modification.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Huit personnes assistent à la séance du conseil. Aucune intervention.

RÉS. 2010-01-02 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux avec la modification suivante :

- A la réunion ordinaire du 7 décembre 2009, à la résolution 2009-12-292, on devrait lire l'ajournement de la séance au 14 décembre au lieu du 14 novembre.

Adoptée

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière, directrice-générale accuse réception d'une lettre de remerciement de Pamela Boucher pour la subvention reçue concernant le projet Europe 2010.

**RÉS. 2010-01-03 CORRESPONDANCE**

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise Gélinas, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

**COMPTES**

Salaires : 26 343.16 \$

Comptes :

2908	LAMPRON CHARLES SAVARD	ENTRETIEN PISTE SKI DE FOND	2 500.00 \$
2909	CLUB SOCIAL DES POMPIERS	SOUPER NOËL POMPIERS	300.00 \$
2910	GRENIER ROBERT	REMBOURSEMENT TAXES	43.17 \$
2911	MARTIN BOISCLAIR	FÉERIE DE NOËL	750.00 \$
2912	EXCELTECH	CHARIOT POUR BALADES TOURISTIQUES	17 552.06 \$
2913	MAGNY YVAN	CONSULTATION URBANISME	2 300.00 \$
2914	DE TEMPS ANTAN	FÉERIE DE NOËL	5 000.00 \$
2915	SOCIETE CAN. DES POSTES	FRAIS POSTAUX	1 828.57 \$
2916	ANNULÉ		
2917	CATARACTES SHAWINIGAN	ACTIVITÉ CATARACTES	730.00 \$
2918	AREO-FEU	PIÈCES ET ACCESSOIRES. ACHAT OUTILS	196.89 \$
2919	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA- MADELEINE	ANALYSES D'EAU	279.76 \$
2920	BRODERIE DESIGN	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	33.81 \$
2921	BRODEUR MICHEL	FOURNITURE DE BUREAU TOURISME	279.03 \$
2922	BUISSON FRANCINE	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	94.60 \$
2923	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU, ARTICLES DE NETTOYAGE	203.09 \$
2924	RADIO CH2O	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	112.88 \$
2925	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	ROUTE DES LACS, CONTRAT DÉNEIGEMENT	78 199.80 \$
2926	LES CONST. ET PAV. CONTINENTAL	VOIRIE MATÉRIAUX	282.19 \$
2927	DE CHARETTE LEON	TRAPPAGE DE CASTORS	240.00 \$
2928	DESHAIES PIERRE	PROFESSIONNEL CYANOBACTÉRIES	1 600.00 \$
2929	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	EAU POTABLE	43.00 \$
2930	ANNULÉ		
2931	EMCO CORPORATION	ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU AQUEDUC	222.70 \$
2932	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	FÉERIE DE NOËL	349.90 \$
2933	FEDERATION QUEBÉCOISE DES MUN.	ANALYSES D'EAU	96.42 \$
2934	FELIX SECURITÉ INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES	125.29 \$
2935	FONDS DE L'INFORMATION FONCIERE	FRAIS DE MUTATION	39.00 \$
2936	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	296.92 \$
2937	GARANT LOUISE-ANDREE ME	SERVICES JURIDIQUES	807.89 \$

2938	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	FÉERIE DE NOËL	194.86 \$
2939	HYDRO-QUEBEC	NOUVELLES LUMIÈRES	162.54 \$
2940	IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE	FÉERIE DE NOËL	16.93 \$
2941	JOCELYN GELINAS	FÉERIE DE NOËL	3 398.32 \$
2942	JULIEN BELLERIVE & FILS LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ROUTE DES LACS, FÉERIE DE NOËL, ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU	4 083.15 \$
2943		ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE	432.43 \$
2944	LOCATION CDA INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU AQUEDUC	195.05 \$
2945	LUMEN	FÉERIE DE NOËL	3 254.11 \$
2946	LE LUTIN MARMITON	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	837.75 \$
2947	MARCHE RENE SAMSON	ALIMENTS	63.55 \$
2948	MAURICE HOULE & FILS LTEE	FÉERIE DE NOËL, SEL À GLACE, ACHAT OUTILS, PIÈCES ET ACCESSOIRES	209.31 \$
2949	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION	87.48 \$
2950	ANNULÉ		
2951	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, ENTRETIEN INFORMATIQUE, REDEV. ÉLIMINATION	13 380.01 \$
2952	MUNICIPALITE DE SAINT- ETIENNE-DES-GRES	FORMATION POMPIERS	140.00 \$
2953	MUNICIPALITE DE ST-PAULIN	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	67.13 \$
2954	NETTOYAGE SANIMONT INC.	LOCATION DE MACHINERIE	1 103.29 \$
2955	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	ESSENCE CAMION INCENDIE, HUILE À CHAUFFAGE CASERNE, ESSENCE HUILE DIESEL	2 513.50 \$
2956	JULIE PLANTE ENR.	SUBVENTION POLITIQUE FAMILIALE	45.00 \$
2957	PLOMBERIE REAL BASTARACHE INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU	219.67 \$
2958	POMPQUIP INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	2 206.71 \$
2959	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	656.24 \$
2960	REGIE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLE	CONTRAT VIDANGES	4 818.12 \$
2961	R.L.DISTRIBUTEUR ENR.	ARTICLES DE NETTOYAGE	268.68 \$
2962	ANNULÉ		
2963	ANNULÉ		
2964	ANNULÉ		
2965	SIGNOPLUS INC.	REFORME DES NOS CIVIQUES	49.61 \$
2966	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	217.82 \$
2967	BOISCLAIR MARTIN	FÉERIE DE NOËL	1 128.75 \$
2968	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	38 242.05 \$
2969	CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT MAUR	FOURNITURES DE BUREAU	25.00 \$
2970	C.R.S.B.P.C.Q.L.M.	COTISATION C.R.S.B.P., ACCÈS ET BASE DONNÉES LOGICIELS, REMBOURSEMENT LICENCE CITRIX	8 698.35 \$
2971	DEZIEL LEO	REMBOURSEMENT PARTIE TAXES SCOLAIRES, GARAGE DÉZIEL (MAISON CULTURE)	30 109.10 \$
2972	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ADHÉSION FQM, FONDS DE DÉPENSES	1 357.95 \$
2973	ITL CONSULTANTS	SITE WEB	383.28 \$
2974	LE LUTIN MARMITON	FÉERIE DE NOËL	596.10 \$

2975	MAURICE HOULE & FILS LTEE	ENTRETIEN ET REPARATION RÉSEAU	299.27 \$
2976	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	HUILE À CHAUFFAGE MAISON CULTURE	663.31 \$
2977	PRODUCTION EQUINOXE	FÉERIE DE NOËL	16 888.93 \$
2978	LES PUBLICATIONS CCH LTEE	MISE À JOUR CODE MUNICIPAL	246.75 \$
2979	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	1 102.93 \$
2980	POSTES CANADA	FETE DE NOEL FAMILIALE, PUBLICATIONS MUNICIPALES	205.63 \$
2981	REGIE DE TRANSPORT COMMUN DE SHAWINIGAN	TRANSPORT ADAPTÉ	2 395.00 \$
2982	ASSOCIATION DIRECTEURS	ADHÉSION ADMQ, ASSURANCES CAUTIONNEMENT	559.06 \$
2983	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	FORMATION & CONGRÈS INSPECTEUR ADHÉSION COMBEQ	897.37 \$
91201	REVENU CANADA	DAS FÉD. NOVEMBRE 2009	1 849.62 \$
91201	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. NOVEMBRE 2009	4 209.66 \$
91221	HYDRO-QUÉBEC	ECLAIRAGE DES RUES	187.63 \$
91221	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 525.45 \$
91221	SOGETEL TÉLÉPHONE MILOT	TÉLÉPHONE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET	1 597.54 \$
91221	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ PATINOIRE	551.18 \$
91221	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ MAISON DU CITOYEN, COOP SANTÉ	1 055.92 \$
91221	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE	2 444.72 \$
91221	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	221.64 \$
91221	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	801.93 \$
91223	REVENU CANADA	DAS FÉD DÉCEMBRE 2009	2 280.44 \$
91223	REVENU QUEBEC	DAS PROV DÉCEMBRE 2009	5 490.29 \$
100107	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	278.52 \$
100115	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	193.93 \$
100115	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 576.30 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	281 191.83 \$
		GRAND TOTAL	307 534.99 \$

#### RÉS. 2010-01-04 COMPTES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 123 848.53 \$ (2009) et de 99 947.40 \$ (2010) selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2010-01-05 MANDAT REPRÉSENTATION CAUSE PIERRE MERCIER

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate monsieur Mario Samson pour représenter la municipalité à la Cour des petites créances dans la cause Pierre Mercier. Cette cause sera entendue le 12 janvier 2010.

Adoptée

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÈGLEMENT 2010-001  
VERBALISATION DE L'AVENUE DU MOULIN  
SITUÉE SUR LE LOT 3 983 215

---

ATTENDU que la demande présentée par le propriétaire du lot 3 983 215 du cadastre du Québec pour la rétrocession de cette rue à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;

ATTENDU que la rue à céder a été aménagée conformément au règlement de lotissement 99-012 en vigueur;

ATTENDU que la municipalité donne un délai au propriétaire pour rendre la rue conforme aux exigences du règlement relatif aux normes de construction des rues;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné par monsieur Robert Hamel lors de la séance d'ajournement du 14 décembre 2009;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal adopte le règlement 2010-001 et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

## ARTICLE 2

La rue située sur le lot 3 983 215 possède une superficie de 1196.8 mètres carrés tel qu'indiqué au dossier 5099 minute 7054 préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Lahaie.

## ARTICLE 3

Le plan de cadastre situant exactement l'emplacement du tracé, préparé par monsieur Denis Lahaie arpenteur-géomètre, est annexé au présent règlement et en fait partie intégrante.

## ARTICLE 4

La verbalisation de la rue est autorisée à la condition que le propriétaire se conforme à la réglementation municipale relative aux normes de construction des rues et ce, au plus tard au 1<sup>er</sup> juin 2010.

## ARTICLE 5

Le maire, monsieur André Garant et la directrice générale, madame Micheline Allard, sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton les documents nécessaires à l'enregistrement de cette verbalisation.

## ARTICLE 6

Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton, à la séance ordinaire du 11 janvier 2010.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard, Sec. trés. dir. gén.

Avis de motion : 14 décembre 2009  
Adoption du règlement : 11 janvier 2010  
Publication : 14 janvier 2010

RÉS. 2010-01-06 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2010-001

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise Gélinas, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2010-001 intitulé :

« RÈGLEMENT 2010-001  
VERBALISATION DE L'AVENUE DU MOULIN  
SITUÉE SUR LE LOT 3 983 215 »

Adoptée

RÉS. 2010-01-07 OFFICIALISATION AVENUE DU MOULIN

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à la Commission de Toponymie l'officialisation de l'Avenue du Moulin. Le nom de cette avenue a été choisi en regard du fait qu'un moulin à scie a déjà été installé près de ce secteur.

Adoptée

RÉS. 2010-01-08 MANDAT NOTAIRE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Me Louise-Andrée Garant, notaire pour l'enregistrement des documents nécessaires à l'application du règlement 2010-001 intitulé :

« Verbalisation de l'Avenue du Moulin  
située sur le lot 3 983 215 »

Le maire, monsieur André Garant et la directrice générale, madame Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les documents nécessaires à cette transaction. Il est à noter que le maire, monsieur André Garant s'est retiré de toute discussion concernant cette résolution, Me Louise-Andrée Garant étant sa fille.

Adoptée

RÉS. 2010-01-09 TRANSFERT MRC VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le transfert à la MRC pour vente tous les dossiers ayant de l'arrérage de plus d'un an à la date de



référence selon la politique de vente pour non-paiement de taxes adoptée le 14 décembre 2006 (Rés. 2006-12-293).

Adoptée

RÉS. 2010-01-10 REPRÉSENTANTE VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muisse Gélinas, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme madame Micheline Allard, directrice générale pour enchérir au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton lors de la vente pour non-paiement de taxes du 8 avril 2010.

Adoptée

RÉS. 2010-01-11 TRANSPORT ADAPTÉ

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de la quote-part pour le transport adapté. Le coût est de 2 395.00 \$ pour 2010.

Adoptée

RÉS. 2010-01-12 ADHÉSION COMBEQ 2010

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'adhésion à COMBEQ pour 2010. Le montant est de 255.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2010-01-13 CONGRÈS COMBEQ 2010

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau à s'inscrire au congrès COMBEQ 2010 qui aura lieu au Manoir Richelieu à la Malbaie les 22, 23 et 24 avril 2010. Le coût d'inscription est de 540.00 \$. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2010-01-14 ADHÉSION ADMQ 2010

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ. L'assurance-cautionnement est aussi requise. Le coût total incluant cette assurance est de 514.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2010-01-15 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT la refonte complète du plan et de la réglementation d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'importance de participer régulièrement aux réunions du Comité Consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT le manque de disponibilité de certains membres du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Marlyne Muise Gélinas appuyée par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que :

1. Le conseil municipal remercie chaleureusement et félicite les membres suivants pour leur implication pendant plusieurs années au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme :

- Monsieur Ghislain Déziel
- Monsieur Richard Plante
- Madame Gisèle Garceau

2. Le conseil municipal nomme les personnes suivantes au Comité Consultatif d'Urbanisme :

- Monsieur Yvon Grenier
- Madame Josée Tardif
- Monsieur Stéphane Bergeron
- Monsieur Claude Samson
- Madame Francine Langlois
- Monsieur Robert Hamel, conseiller
- Monsieur Richard Garant, conseiller

Adoptée

RÉS. 2010-01-16 SOUS-ENTENTE (CENTRE ACCÈS INTERNET)

Sur proposition de madame Marlyne Muise Gélinas appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le

conseil municipal autorise le maire, monsieur André Garant et/ou la secrétaire-trésorière et directrice générale madame Micheline Allard, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, la sous-entente (Centre d'Accès Internet) 2009-2010 avec SADC Centre-de-la-Mauricie.

Adoptée

RÉS. 2010-01-17 FOURNITURE SERVICES TECHNICIEN EN PRÉVENTION DES INCENDIES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte la modification de l'entente à la fourniture des services d'un technicien de prévention des incendies selon les informations fournies à la résolution 283-2009 de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

Adoptée

RÉS. 2010-01-18 LOGICIEL QUARK X PRESS

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat du logiciel Quark X Press. Le coût est de 990.50 \$ taxes incluses. L'achat sera fait à la MRC par l'intermédiaire du technicien René Lafontaine.

Adoptée

COMPTE-RENDU COMITÉ DE LA FAMILLE

Madame Francine Buisson dépose le compte-rendu du Comité de la Famille pour la rencontre du 30 novembre 2009.

AFFAIRES NOUVELLES

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant félicite les organisateurs pour la Fête de Noël du 20 décembre.
- Monsieur Garant mentionne que les ingénieurs de Pluritec ont été rencontrés concernant la demande de subvention aqueduc pour le Domaine Marchand et le Domaine Samson.

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier mentionne que la Fête des Enfants du 20 décembre a été une réussite. Félicitations aux organisateurs.
- Madame Lafrenière Grenier mentionne que la Féerie de Noël s'est terminée avec très grand succès. Elle remercie les bénévoles, guides, chauffeurs, etc... Elle souligne également le bon travail de monsieur Paul-André Garceau, coordonnateur au tourisme.

FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson a reçu une demande d'adhésion de Les Fleurons du Québec. Elle recommande de ne pas adhérer car nous avons un comité local qui fonctionne très bien.
- Madame Buisson mentionne que le 22 janvier l'Age d'Or coordonnera la vaccination contre l'influenza qui aura lieu au Centre Communautaire.

ROBERT HAMEL

RÉS. 2010-01-19 ACHAT OUTILS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de différents outils pour la voirie. Le coût est de 700.00 \$ plus taxes.

Adoptée

MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que la Féerie de Noël a été un succès. Deux journalistes du journal Le Monde ont passé quelques jours à Saint-Élie-de-Caxton. Merci à tous les bénévoles qui ont fait un travail remarquable.

MARLYNE MUISE GÉLINAS

- Madame Muise Gélinas mentionne que la patinoire devrait être arrosée aux deux jours seulement et grattée avant l'arrosage.
- Madame Muise Gélinas mentionne que les autos ne devraient pas stationner entre la patinoire et la bâtisse. Une pancarte « Défense de stationner » sera installée afin de sensibiliser les gens. Deux grosses grattes à neige seront achetées car les jeunes recommencent à s'impliquer pour gratter la patinoire.

AMDRÉ GARANT

- Monsieur le maire mentionne que la demande de subvention concernant la route Saint-Élie/Saint-Paulin est pratiquement acceptée.

RÉS. 2010-01-20 CONDUITES D'AQUEDUC DOMAINE MARCHAND/  
DOMAINE SAMSON

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que la municipalité désire acquérir les conduites d'aqueduc au Domaine Marchand et au Domaine Samson.

Me Louise-Andrée Garant est mandatée pour préparer les documents nécessaires à l'acquisition de ces infrastructures.

Le maire, monsieur André Garant et la directrice générale, madame Micheline Allard, sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les documents nécessaires à cette transaction.

Il est à noter que monsieur le maire André Garant s'est retiré de toute discussion concernant ce dossier, Me Louise-Andrée Garant, étant sa fille.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Dix personnes assistent à la séance du conseil.

Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Route Saint-Élie/Saint-Paulin
- Féerie de Noël
- Balades pendant la saison estivale
- Numéros civiques
- 150<sup>e</sup> Anniversaire de Saint-Élie

RÉS. 2010-01-21 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H28.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard  
Sec.-très. dir.-générale

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire